

Les résultats 2016

de l'enquête CIAN

Chaque année depuis 1979, le CIAN sonde les dirigeants des entreprises étrangères implantées en Afrique, sur les perspectives de leur activité : attendent-ils une croissance de leur résultat, prévoient-ils de nouveaux investissements ? Il leur est demandé aussi d'évaluer l'environnement des affaires de leur pays d'activité sur 39 critères, toujours les mêmes. Cela permet de mesurer les progrès et les fragilités des différents pays vus par les investisseurs.

L'enquête du CIAN est menée grâce à un questionnaire en ligne, proposé en français et en anglais et adressé aux responsables de filiales ou de sociétés étrangères installées en Afrique. Tous les secteurs d'activité sont sollicités : du primaire au tertiaire, de la petite entreprise à la filiale de grands groupes internationaux. Ce sondage comporte deux volets :

- **une partie conjoncturelle** appréciant les perspectives d'activité de l'établissement dans le pays : évolution du chiffre d'affaires, des investissements, rentabilité attendue, volume des créances sur l'État et le secteur privé local ;
- **une partie structurelle** évaluant l'environnement des affaires du pays d'implantation : 39 critères répartis en 7 thèmes – infrastructures, administration, économie et finance, social, environnement socio-culturel, coût des facteurs et développement durable.

Pour cette 27^e édition, le CIAN a analysé plus de 500 réponses, équitablement réparties entre les quatre régions : l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et l'Afrique australe, orientale et Océan Indien (AAOOI). Les résultats sont intégrés dans les fiches pays de ce rapport dès lors que le nombre de réponses pour le pays est significatif pour une analyse.

I/ Activité des entreprises 2015-2017

Même si la croissance économique globale de l'Afrique marque un net ralentissement en 2016, le monde des affaires reste confiant. Au global, les dirigeants d'entreprise sont moins nombreux (40 %) à estimer que le chiffre d'affaires de leur société va croître pour l'année en cours que les années précédentes (58 % pour les enquêtes 2015 et 2014) mais ils annoncent des perspectives 2017 meilleures (la moitié prévoit un chiffre d'affaires en croissance en 2017). D'ailleurs, plus du tiers d'entre eux déclarent une reprise des investissements.

Si l'on examine les zones géographiques, l'Afrique de l'Ouest apparaît comme la région la plus dyna-

mique pour 2016 suivie par l'Afrique du Nord. Celle-ci est toutefois particulièrement bien évaluée pour l'année suivante : les dirigeants croient à un décollage de leurs volumes d'affaires dans tous les pays de la région (Algérie, Mauritanie, Égypte, Tunisie) après une année 2016 moins forte. Les prévisions sont en revanche nettement moins optimistes pour l'Afrique centrale où la moitié des responsables de sociétés et de filiales estiment que le chiffre d'affaires de 2016 sera en baisse, en particulier au Congo, au Gabon, en RD Congo et au Tchad alors que la RDC semble promettre de la croissance. L'Afrique australe, orientale et Océan indien présente des situations contrastées avec une Afrique de Sud moins dynamique, l'Angola tout à fait en panne, le Mozambique et la Zambie au ralenti alors que le Kenya, l'Ouganda, Djibouti, l'Éthiopie sont orientés à la hausse (néanmoins ce dernier pays marquerait un recul l'année suivante ce qui est atypique dans le sondage).

Au global, les pays les plus porteurs en termes de chiffres d'affaires 2016-17 sont la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Mali, le Maroc, Maurice, l'Ouganda et le Sénégal.

Les prévisions d'investissement sont très liées à ces espérances de gain. C'est donc en Afrique de l'Ouest que les dirigeants du privé sont 40 % (Niger, Sénégal, approchent les 60 %) à reprendre leurs investissements en 2016 et à les budgéter pour 2017. À noter que le Nigeria, dont l'économie est impactée par la baisse du prix du pétrole, fait exception : la moitié des investisseurs souhaitent réduire leur exposition. Dans les trois autres régions, ils ne sont plus que 26-29 % à investir en 2016, avec néanmoins l'idée d'accélérer en 2017 en Afrique du Nord et AAOOI. À noter la reprise des investissements qui est plus forte en Ouganda, en phase avec la croissance d'activité attendue.

Après le chiffre d'affaires et les investissements, l'enquête examine la rentabilité espérée. Les responsables sont moins optimistes que les années précédentes. Ils sont même 26 % à prévoir une

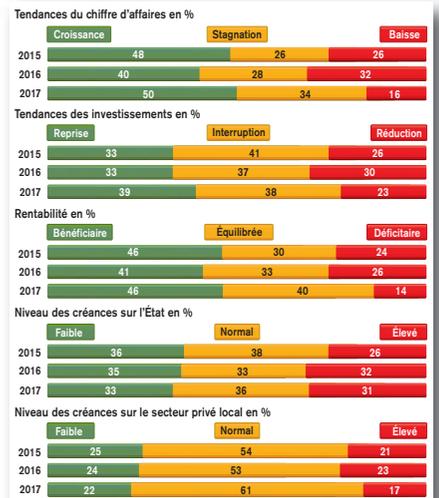
Activité des entreprises 2015-2017

L'enquête CIAN porte sur l'évolution de cinq indicateurs sur les exercices 2015, 2016 et 2017 :

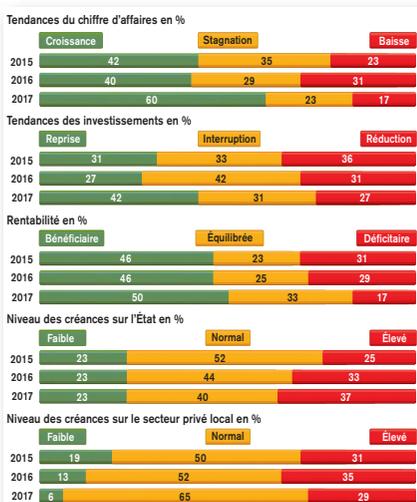
- chiffre d'affaires : croissance, stagnation, baisse ;
- investissements : hausse, interruption, baisse ;
- résultats : bénéficiaires, équilibrés, déficitaires ;
- niveau des créances sur l'Etat : élevé, normal, faible ;
- niveau des créances sur le secteur privé local : élevé, normal, faible.

Les graphiques suivants présentent, par grandes zones géographiques les tendances, celles-ci étant ensuite détaillées pour chacun des 34 pays évalués cette année.

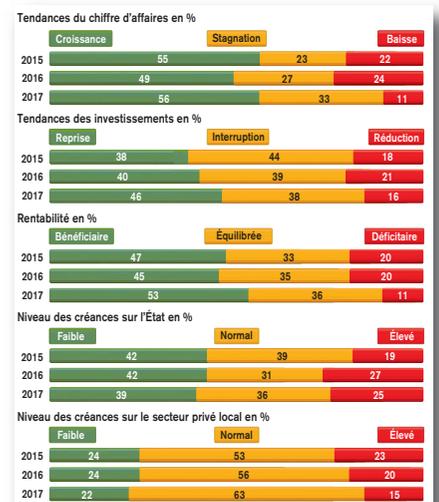
Afrique (Continent)



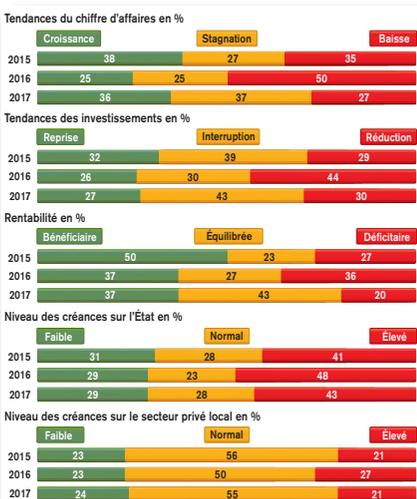
Afrique du Nord



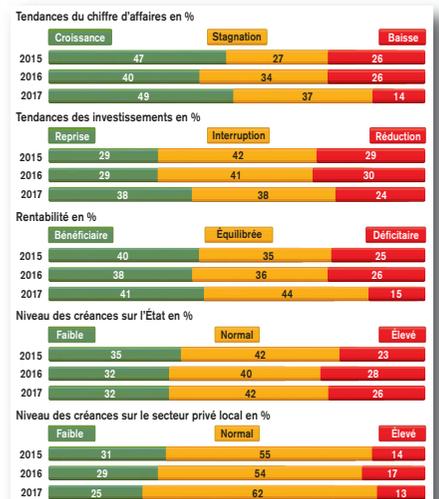
Afrique de l'Ouest



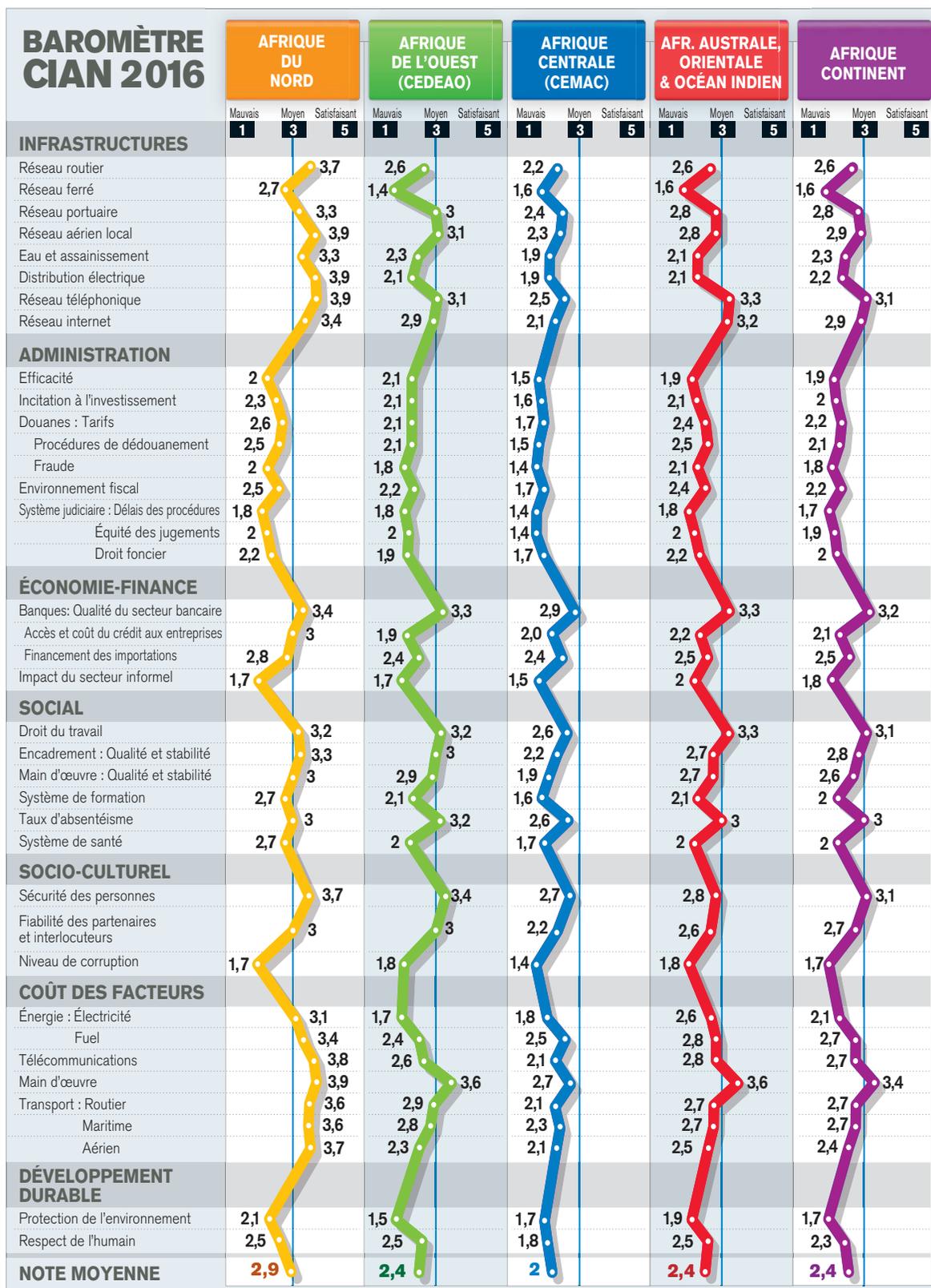
Afrique Centrale



Afrique Australe, Orientale et Océan Indien



ANALYSE ÉCONOMIQUE PAR ZONE ET PAR PAYS



année en pertes, sûrement liées à la contraction de la croissance arrivée en cours d'année. Dans certains pays, la plupart des entreprises conservent néanmoins leur marge comme à Maurice (78 % prévoient des bénéfices), au Cameroun (65 %), à Djibouti (60 %), au Kenya (65 %).

A contrario, en RDC et en Angola 41 % des dirigeants s'apprêtent à un résultat négatif en 2016, la quasi-totalité de ceux du Tchad aussi (86 %). Les arriérés de paiement et les créances (secteurs public et privé local confondus) pèsent un peu plus en 2016 puisque 32 % des dirigeants estiment qu'ils sont trop élevés vs 25 % en 2015. La situation est toutefois mauvaise au Congo, au Gabon, en Guinée Equatoriale, au Kenya, en RD Congo, où les créances de l'État sont considérées comme élevées par au moins 50 % des entreprises qui ont répondu.

2/ L'environnement des affaires

La note globale d'appréciation du climat des affaires pour le continent est stable et se situe à 2,4/5, soit en dessous de la moyenne. Sur les 34 pays étudiés, 16 obtiennent une note supérieure à 2,5 dont tous les pays d'Afrique du Nord sauf la Mauritanie, 4 pays sur 10 d'Afrique de l'Ouest, deux tiers des pays d'AAOOI évalués. Tous les pays d'Afrique Centrale et 6 pays sur 10 d'Afrique de l'Ouest sont en dessous de cette moyenne. Sur la totalité du panel, le Maroc arrive largement

en tête avec une note qui se renforce à 3,8 suivi de Maurice à 3,7, Djibouti, l'Algérie et l'Afrique du Sud s'approchant de la moyenne (2,9) tout comme l'Angola qui progresse de façon marquée dans l'enquête de cette année. Le Tchad, la RDC et la RCA obtiennent le plus petit score (1,6) avec pour le premier une baisse notable de l'évaluation 2016 par rapport à l'évaluation précédente. Le Burundi et la Mauritanie présentent également un climat des affaires jugé plus difficile en 2016.

Il est vrai que nombre des items mesurés (qualité des infrastructures, travail de l'administration, environnement social et socio-culturel...) sont longs à faire évoluer car ils nécessitent des investissements lourds pour le pays et l'évolution des politiques publiques voire de la société. On pourra néanmoins noter les progrès continus de l'Afrique du Nord en matière d'infrastructures. Après l'amélioration du réseau routier constatée dès 2014, on assiste à une consolidation de l'ensemble des infrastructures évaluées : réseaux de transport comme réseau d'eau et d'assainissement, distribution électrique etc. Les profils des trois autres zones régionales en matière d'infrastructures évoluent peu. Le réseau téléphonique est dans l'ensemble estimé comme correct avec un réseau internet plus performant en AAOOI et en Afrique du Nord. Le réseau ferré, est quant à lui, quasi systématiquement un point faible puisque peu développé. Les pays côtiers bénéficient généralement

Appréciation de l'environnement des affaires

Note moyenne par pays

	Note > 2,5/5		Note < 2,5/5		
	2016	2015	2016	2015	
Maroc	3,8	3,5	Bénin	2,4	2,2
Maurice	3,7	3,3	Cameroun	2,4	2,4
Afrique du Sud	2,9	2,9	Côte d'Ivoire	2,4	2,3
Algérie	2,9	2,6	Niger	2,4	2
Djibouti	2,9	2,7	Gabon	2,2	2,3
Angola	2,8	2,1	Guinée Equatoriale	2,2	2,4
Ghana	2,8	2,7	Mali	2,2	2,2
Egypte	2,7	2,7	Mauritanie	2,2	2,7
Kenya	2,7	2,7	Congo	2,1	2,3
Ouganda	2,7	2,9	Guinée	2,1	2,1
Sénégal	2,7	2,6	Madagascar	2,1	1,9
Zambie	2,6	2,6	Mozambique	2,1	2,4
Togo	2,6	2,7	Nigeria	2,1	2,2
Burkina Faso	2,5	2,5	Tanzanie	2,1	2
Ethiopie	2,5	2,6	Burundi	1,8	2,3
Tunisie	2,5	2,9	RCA	1,6	1,6
			RDC	1,6	1,6
			Tchad	1,6	1,9

d'une évaluation positive du réseau portuaire. L'Afrique du Nord se distingue également par une satisfaction renforcée en matière de secteur bancaire alors que l'appréciation ne change pas dans les autres régions.

Les critères liés à l'administration sont sévèrement notés et plafonnent en deçà de la moyenne ; ils ont même tendance à baisser (hormis les tarifs douaniers). Les dirigeants ne se montrent pas satisfaits de l'efficacité des services administratifs, des incitations à l'investissement, des douanes, des délais du système judiciaire, etc. Dans les commentaires libres, certains notent que la réalité est bien différente des principes énoncés par les gouvernements et qu'il reste beaucoup de progrès à faire. Mentionnons aussi le niveau de corruption qui reste un problème aigu pour l'ensemble du continent sauf à Djibouti, Maurice, en Éthiopie voire au Maroc selon les personnes qui ont répondu à l'enquête.

Considérant le continent comme encore largement en développement, on pourrait s'attendre à un coût des facteurs d'exploitation relativement faible et

favorable à l'entreprise. Il n'en est rien dès lors que les infrastructures du pays sont insuffisantes. Ainsi le coût de l'électricité (particulièrement lourd en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, noté 1,7 et 1,8), lié à sa disponibilité et à la qualité de service, le coût des transports, lié notamment au temps de trajet, grèvent les budgets. Pour certains pays, seul le coût de la main-d'œuvre est apprécié comme un facteur positif par les chefs d'entreprise.

Comme le montre cette revue large des critères exogènes qui pèsent sur les sociétés, celles-ci mènent leurs affaires dans un environnement compliqué qu'elles ne trouvent pas incitatif aux affaires mais dont elles s'accommodent en faisant rémunérer le risque, ainsi que l'indique le bilan sur la rentabilité. L'expérience acquise dans la durée, le réseau d'affaire qu'elles tissent petit à petit sont des facteurs clé de succès qui les font perdurer, même quand la situation économique se tend comme en 2016.

Enquête et analyse réalisée par le CIAN.

Sandrine Sorieul, directrice

Environnement des affaires en 2016

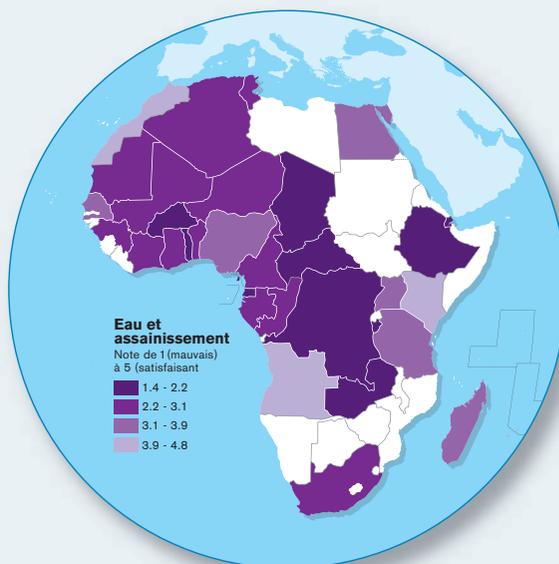
En répondant à l'enquête CIAN, le chef d'entreprise est appelé à apprécier l'environnement des affaires de son pays d'implantation, en qualifiant 7 postes, répartis en 39 critères, de mauvais (1), moyen (3) à satisfaisant (5) :

- infrastructures : 8 critères
- administration : 9 critères
- économie et finance : 4 critères
- social : 6 critères
- socio-culturel : 3 critères
- coût des facteurs : 7 critères
- développement durable : 2 critères

Le graphique général du Baromètre CIAN donne les résultats par grandes zones géographiques.

Les cartes présentent les appréciations données sur quelques critères clés. Dans les fiches pays qui suivent, sont exposés les points forts et points faibles de l'environnement des affaires des 34 pays évalués cette année.

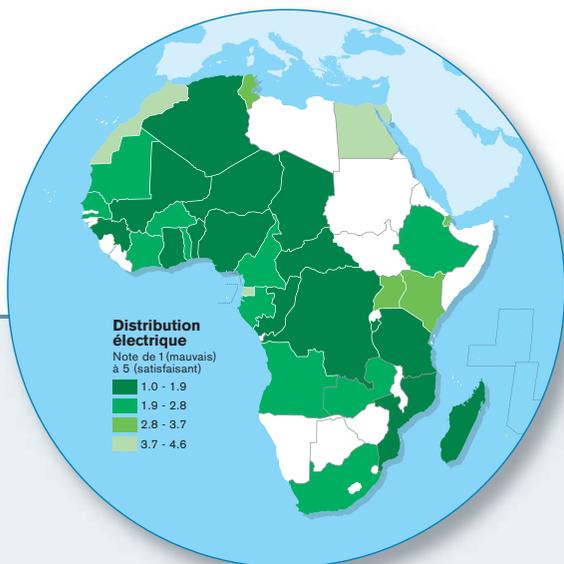
RÉSEAU INTERNET



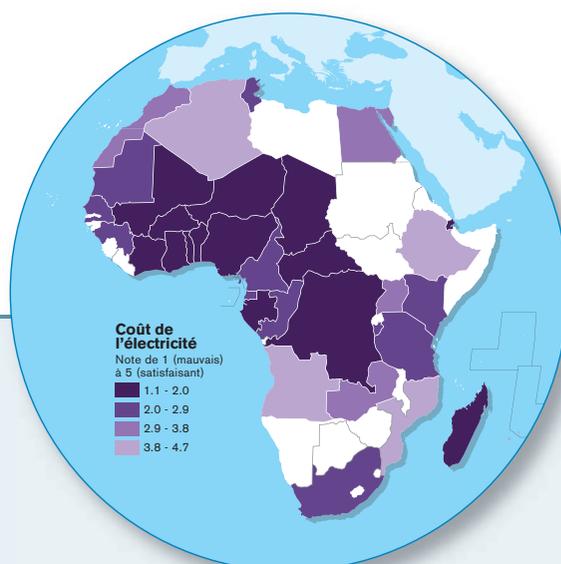
REMERCIEMENTS

Le CIAN remercie chaleureusement les responsables d'entreprises qui ont pris le temps de répondre à l'enquête ainsi que toutes les structures qui ont apporté leur concours en assurant une large diffusion : adhérents du CIAN, conseillers du commerce extérieur, chambres de commerce et d'industrie, organismes patronaux, missions économiques et ambassades de France. Ce témoignage direct des opérateurs du terrain est une source d'information de premier ordre pour les investisseurs, les autorités locales et les organisations internationales impliquées dans le développement africain. Il permet au CIAN de relayer les préoccupations des acteurs privés auprès des autorités économiques françaises et internationales.

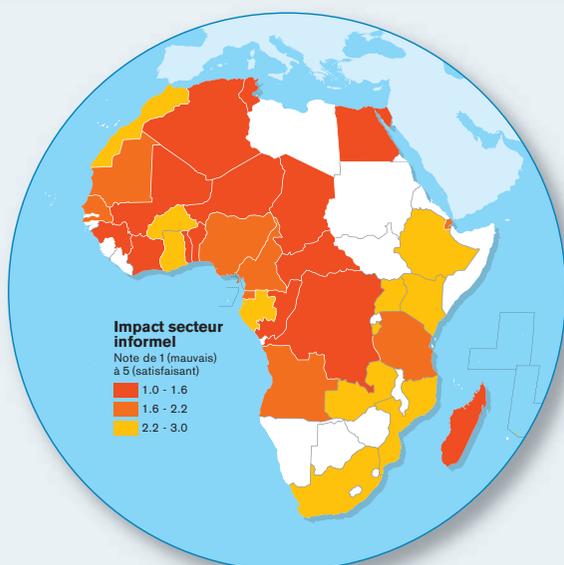
DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE



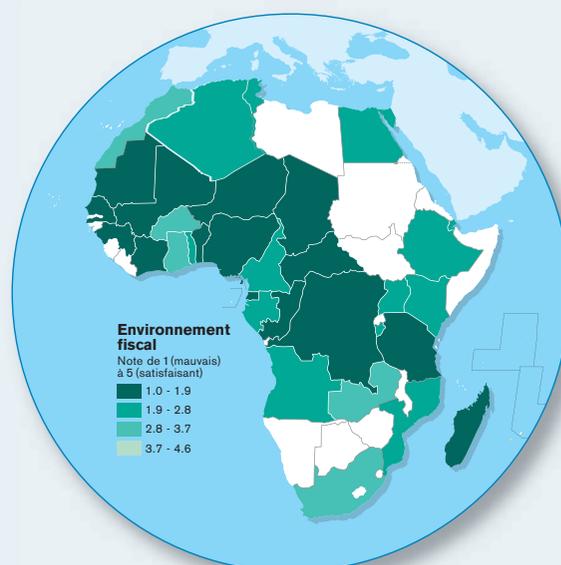
COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ



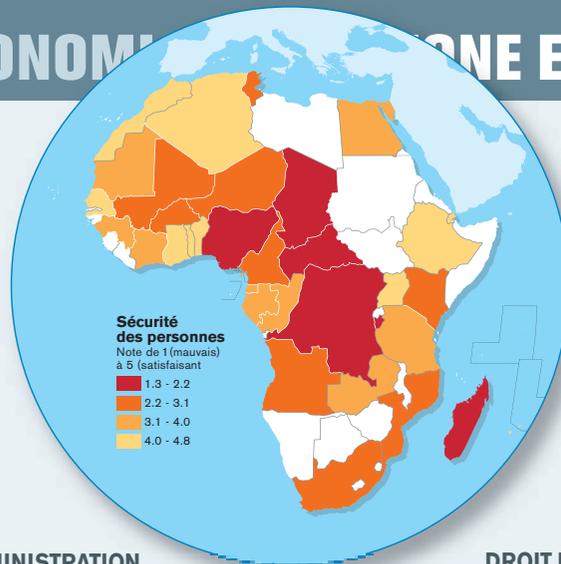
IMPACT DU SECTEUR INFORMEL



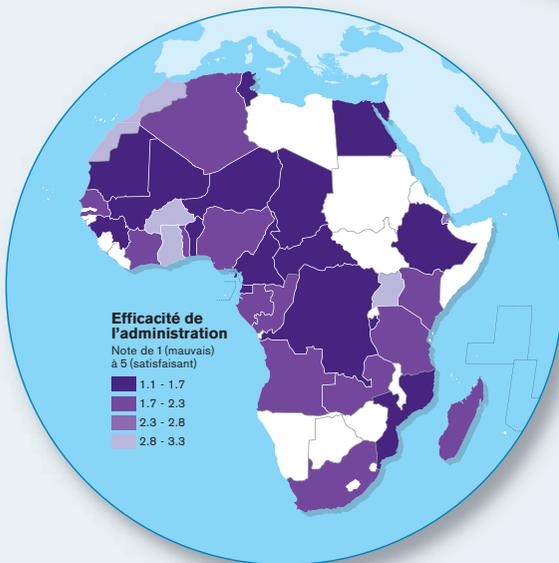
ENVIRONNEMENT FISCAL



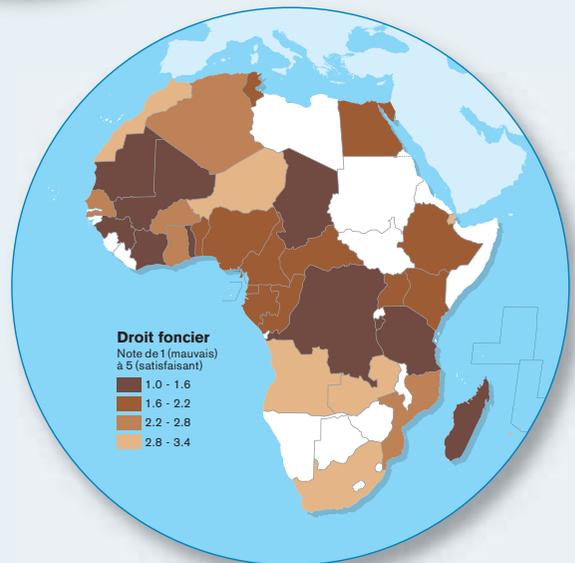
SÉCURITÉ DES PERSONNES



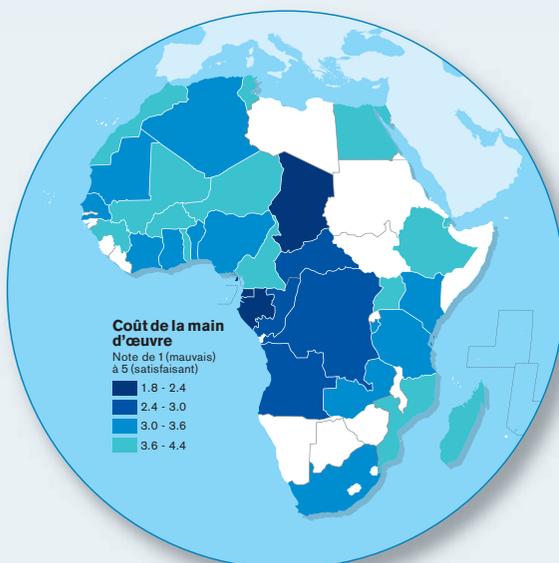
EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION



DROIT FONCIER



COÛT DE LA MAIN-D'ŒUVRE



SYSTÈME DE FORMATION

